

**Province de Québec  
Municipalité de Chartierville**

Lundi 7 décembre 2015

**1. Ouverture de la séance :**

Le maire Jean Bellehumeur ouvre la séance à 19 h 00.

Sont présents : les conseillers Denis Dion, Vanessa Faucher, Raymond Fournier, Simon Lafrenière et Claude Sévigny. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme est aussi présente.

Absence motivée : Louis Désy

**15-2624**

**2. Adoption de l'ordre du jour :**

Il est proposé par Raymond Fournier, appuyé par Denis Dion d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 2 novembre 2015.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
  - *Avis de motion - Adoption du règlement 2015-01 (budget 2016)*
  - *Déclaration des intérêts pécuniaires*
  - *Prévision budgétaire 2015 - Transport du Bonheur Inc.*
  - *Comité des loisirs de la MRC HSF - nomination de délégués*
  - *Demande à la CPTAQ - Club Quad Mont-Mégantic*
  - *Formation COMBEQ - Émission des permis, certificats, attestations (Richard Martin)*
  - *Vérification mécanique - véhicule incendie*
  - *Aide financière - Opération Nez Rouge*
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

**15-2625**

**3. Adoption du procès-verbal du 2 novembre 2015 :**

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Simon Lafrenière d'adopter le procès-verbal mentionné en titre, tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

**15-2626**

**4. Adoption des revenus & dépenses :**

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Claude Sévigny et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2015, pour un total des dépenses d'une somme de 36 145,16 \$ et un total des revenus d'une somme de 30 045,51 \$.

**5. Rapport du Maire :**

M. Bellehumeur parle du budget pour lequel les membres du conseil ont eu deux réunions et qui sera adopté le 14 décembre prochain ; il invite la population à assister à cette assemblée spéciale qui ne semble pas susciter l'attention particulière des citoyens. Parce que des travaux d'égout ont été effectuées dans les dernières années, nous sommes maintenant capables de recevoir la subvention de la taxe accise qui représente environ 125 000 \$ par année pour les quatre prochaines années, ceci ajouté aux différentes subventions obtenues au fil des ans, aucune augmentation de taxe n'a été effectuée mais une baisse cette année. Le seul point faible de ce budget c'est l'entretien d'assainissement des eaux usées qui nous coûte plus cher et 85% de ces frais sont payés par une minorité de résidents qui ont accès à ce service. Le conseil devra revoir ces frais d'entretien afin de les diminuer, il est clair que nous n'avons aucun contrôle sur les frais d'électricité pour le poste sur la rue St-Paul, mais nous sommes à essayer de résoudre, avec l'entrepreneur général, le problème d'ordinateur portable qui permet de prendre les lectures à distance et qui ne fonctionne toujours pas.

Par ailleurs dans ce budget, plusieurs projets sont prévus pour 2016, notamment la fête pour août 2016, une vidéo promotionnelle de Chartierville, des jeux d'eau pour les enfants à l'arrière du centre communautaire, la possibilité d'installer une borne électrique afin d'accueillir les touristes, l'amélioration du terrain de camping pour l'ajout de places afin d'accueillir des VR avec au moins 2 services (eau/électricité), la construction d'un village allemand à organiser, plusieurs autres aménagements incluant une agora sur le terrain d'écohambeau.

Pour le festival de musique en août 2016, nous aurons les services d'une orchestre symphonique ; il nous sera possible de faire partie de la route des festivals ; aussi un défilé de chars allégoriques de différentes municipalités de la région sera organisé et les maires étaient très enthousiastes à participer à cette fête avec les thèmes de musique choisis ; notre logo est

maintenant entériné et un programme de commandites est engagé, donc tout est sur la bonne voie.

Nous avons présentement un problème au site de la mine d'or avec un certain M. Lassonde qui prétend avoir un « claims » avec un américain que nous sommes incapables de rejoindre ; ce M. Lassonde est entré par effraction et un agent de la Sureté du Québec a constaté ce méfait ; nous avons aussi parlé avec la compagnie Domtar, propriétaire du terrain, et ceux-ci semblent avoir aussi quelques problèmes avec le même individu. Une lettre a donc été envoyée au Ministère des ressources naturelles qui doit prendre en considération notre dossier. À suivre.

Une lettre avait été envoyée au Ministère des transports il y a quelques temps afin de réitérer notre demande d'obtenir un feu clignotant au cœur du village ; après une rencontre entre deux représentants du ministère et quelques conseillers, il semble que ce projet ne sera pas possible étant donné que celui-ci n'est pas dans les normes du ministère et qu'il en coûterait environ 50 000 \$.

M. Bellehumeur informe la population qu'il est présentement à préparer avec le conseiller Denis Dion des appels d'offres pour l'achat d'un nouveau camion incendie. Dossier à suivre.

Le club Quad Mont-Mégantic a présenté trois demandes à la municipalité soit, 1) de renouveler l'entente de passage sur la rue St-Paul jusqu'au cœur du village : aucun problème pour ce renouvellement n'ayant eu aucune plainte à ce sujet ; 2) d'obtenir la possibilité de circuler 3.9 km sur le rang 10 pour rejoindre la limite Notre-Dame des Bois : une consultation sera faite auprès des citoyens de cet endroit et une résolution sera prise en janvier si les citoyens sont majoritairement favorables ; et 3) l'autorisation d'un droit de passage sur la route 210 jusqu'aux limites de St-Isidore et Newport : la position de la municipalité demeure toujours la même, soit d'attendre que Newport soit favorable à cette requête et par la suite nous consulterons les citoyens demeurant sur cette route.

Concernant le dossier de plainte (abattage d'arbres) effectué par M. Clément Hébert, celui-ci est en principe réglé dans la mesure où toutes les parties concernées acceptent les conditions qui leur étaient proposées avec garanties nécessaires.

#### **6. Rapport des comités ad hoc :**

M. Fournier parle de la prochaine saison pour le centre d'interprétation de la mine d'or avec un festival comme l'an dernier. M. Fournier invite aussi la population à faire de la raquette à compter de janvier 2016 dans les sentiers qui ont tous été mis à niveau.

Pour la question touristique, un groupe de citoyens de cinq municipalités se réunissent pour rehausser l'attrait du Mont-Mégantic en préparant une carte touristique 2016 qui sera imprimée et distribuée aux visiteurs. Le prolongement des perséides, qui se tiendra du 10-14 août 2016, pourrait aussi se faire dans chacun des villages.

Simon Lafrenière et Vanessa Faucher s'occupent de trouver les meilleurs prix pour l'installation de jeux d'eau afin de débiter le tout au printemps ; pour la fête de Noël pour les enfants, Mme Faucher informe la population que celle-ci débutera à 9h00 le 20 décembre 2015.

Denis Dion parle d'un camion auto-pompe citerne avec équipement à environ 87 000 \$ ; cependant un appel d'offre doit être envoyé pour essayer de trouver mieux ou comparable au même prix. Dossier à suivre.

Pour l'isolation du sous-sol, ce travail est terminé et l'installation des trois portes extérieures avec ajustement est aussi complétée.

M. Sévigny parle d'un babillard qui a été installé au stationnement du parc riverain et un autre babillard sera installé sous peu face au dépanneur et des annonces et services qui sont offerts au village. Des rallonges pourraient aussi être installées si nous avons beaucoup de publicité à y installer.

Pour le village allemand, M. Sévigny en a visité quelques-uns, il a contacté quelques personnes à ce sujet et nous pourrions en organiser un avec des produits du terroir, soit pendant la période estivale ou hivernale.

Des ateliers d'initiation à l'informatique peuvent aussi être donnés, une brochure est disponible au bureau municipal pour les personnes intéressées. Ce service est très intéressant et les coûts sont minimes.

#### **7. Informations, correspondance & demandes diverses :**

##### **➤ Avis de motion – Adoption du règlement 2015-01 (budget 2016)**

Le conseiller Denis Dion donne avis de motion de la présentation lors d'une prochaine séance du conseil d'un règlement portant le numéro 2015-01 relatif aux taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2016 ainsi que le programme de dépenses en immobilisation. Adopté à l'unanimité.

- *Déclaration des intérêts pécuniaires*  
La secrétaire-trésorière dépose la déclaration des intérêts pécuniaires signée par chacun des membres du Conseil qu'elle devra transmettre au Ministères des affaires municipales.
- 15-2628** ➤ *Prévision budgétaire 2015 – Transport du Bonheur Inc.*  
**Attendu que** l'organisme le Transport du Bonheur assure le transport des personnes handicapées sur le territoire de la MRC du Haut-St-François ;  
**Attendu que** la municipalité de Chartierville adhère à l'organisme Transport du Bonheur Inc. dont la Ville mandataire est East Angus ;  
**Attendu que** la municipalité de Chartierville approuve les prévisions budgétaires 2016 ;  
**Attendu que** la municipalité de Chartierville approuve la grille tarifaire selon l'article 48.41 de la loi sur les transports ;
- Il est proposé par Claude Sévigny, appuyé par Denis Dion et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Chartierville autorise le paiement de sa cotisation annuelle au montant de 3 427 \$.
- 15-2629** ➤ *Comité des loisirs de la MRC du Haut-Saint-François – nomination des délégués.*  
Il est proposé par Raymond Fournier, appuyé par Claude Sévigny de nommer comme Vanessa Faucher et Simon Lafrenière à titre de délégués municipaux pour l'année 2016.
- 15-2630** ➤ *Demande à la CPTAQ – Club Quad Mont-Mégantic*  
**Attendu que** la présente demande concerne les lots 622-p, 623-p, 624-p, 625-p, 626-p, lots entièrement en zone agricole permanente, appartenant à Terres et forêts;  
**Attendu que** plus spécifiquement, la demande qui a été déposée par le Club Quad Mont Mégantic à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec vise à autoriser la construction d'un sentier de VTT de 2,5 km de long par 12 m de large;  
**Attendu qu'en plus de remplir l'avis de conformité de la municipalité, une résolution municipale de recommandation, motivée par la conformité de la réglementation d'urbanisme, doit être produite par la municipalité;**  
**Attendu que** la propriété concernée par le projet de sentier VTT est située en zone récréotouristique 1 au zonage municipal;  
**Attendu que** les propriétés voisines sont généralement utilisées à des fins forestières;
- Il est proposé par Raymond Fournier, appuyé par Claude Sévigny et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Chartierville, à la lumière des informations qui lui ont été fournies par le demandeur, est en mesure d'affirmer que la demande présentée, est conforme à la réglementation municipale du règlement de zonage 101-2001.
- 15-2631** ➤ *Formation COMBEQ – Émission des permis, certificats, attestations (Richard Martin)*  
Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Claude Sévigny d'autoriser notre inspecteur municipal, Richard Martin, à suivre la formation mentionnée en titre à Sherbrooke le 14 avril 2016. Cette formation sera remboursée de 50% des frais d'inscription par la Mutuelle des municipalités du Québec. Adopté à l'unanimité.
- *Vérification mécanique – véhicule incendie*  
Cet item est reporté à une réunion ultérieure.
- 15-2632** ➤ *Aide financière – Opération Nez Rouge*  
Il est proposé par Vanessa Faucher, appuyée par Simon Lafrenière de contribuer à la demande de subvention pour 2015 à Opération Nez Rouge pour un montant de 115 \$. Adopté à l'unanimité.
- 8. Période de questions :**
- 9. Affaires nouvelles :**
- 10. Levée de la séance :**  
**15-2633** La séance est levée à 20h10 par Raymond Fournier sous la résolution 15-2633.